

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

**PRESENTS** : Chantal Abraham, Michel Blaudez, Monique BLOUD, Marlène CHOUVELLON, Jean FEYTOUT, Marie-Claude GAILLET, Marc LAMBERT, Marie-Thérèse LAMBERT, Jean LESSEIGNE, Sylvette PUISSANT, Christine REGLAT.

**ABSENT** : Hervé BIERNE, Patrick REYNIER, Marie-Claude ROBERT

### ORDRE DU JOUR :

- Loto : bilan, remarques, améliorations à apporter,
- octobre rose : décision du CA : autorisation de faire un versement à l'institut Bergonié de 240 euros restant après déduction des frais,
- Finalisation du projet t-shirt afin de donner le feu vert pour la réalisation,
- Préparation de l'Assemblée Générale 2026 : documents à préparer dont le rapport financier, pot, diaporama, futur CA, départ(s), arrivée(s), commissions
- Formules adhésion et cotisations 2026
- Atelier numérique : continuation en 2026 de la session commencée en octobre 2025 – Nouveaux cours à proposer
- Questions diverses :
  - Ateliers Yoga – possibilité de ramener cette activité à la salle Teyssandier ? – voir tarif location salle cœur de Bastide
  - Présentation des principes de fonctionnement de la trésorerie,
  - Don Mme Troisième (association)

---

La Présidente, Sylvette PUISSANT ouvre la séance à 17 heures.

### 1) Loto

Le bilan général montre une baisse de fréquentation pour l'animation. 160 personnes seulement contre plus de 200 l'an dernier. Plusieurs lotos avaient lieu le même jour dont le loto du Fleix, dont les lots étaient beaucoup plus attractifs.

Nous constatons la faiblesse des lots distribués et le manque de « lots de bouche » très prisés par les joueurs.

La petite hausse des prix des boissons pratiquée cette année a mal été perçue par les participants. Moins de ventes que l'an dernier, surtout au niveau des cafés et bouteilles d'eau.

Les dépenses s'évaluent à 721 € pour un bénéfice de 1.528 €.

Pour l'an prochain : Prévoir tout au long de l'année des achats de lots attractifs, des filets garnis de viandes et de produits de fin d'année, plusieurs jambons crus et des bons d'achats plus intéressants, et peut-être éviter les télévisions qui sont déjà très présentes dans les foyers...

Compte-tenu des méventes en générale, remettre les tarifs café et eaux à 0,50 €.

L'organisation en régulant les entrées était plus aisée. Deux personnes à l'encaissement des cartons suffisent.

Nous devrions avoir les clés dès le vendredi après-midi pour la préparation pour la prochaine fois.

Voir également si un changement de date ne serait pas bénéfique et insister sur la communication en installant des panneaux sur les bords de route afin de mieux diffuser l'information.

Les donateurs des lots de la bourriche devront être annoncés au tirage au sort.

La présidente demande un peu plus d'aide masculine pour les charges lourdes à déplacer de la salle Michelet à la salle Teyssandier et vice versa. A cet égard, P.A. fera l'acquisition prochainement d'un diable pliant.

## **2) Octobre rose**

La collecte par Pineuilh Accueil permet de verser la somme de 300 € à l'Institut Bergonié.

Pour l'an prochain, il est souhaitable que nous sollicitons toutes les activités de l'association pour un effort commun à cette cause.

## **3) Finalisation projet tee-shirts**

Coloris retenu abricot avec marquage prune

Prendre la qualité plus épaisse au niveau du tissu. Coût de revient d'un tee-shirt : 15,00 €.

Commande de 100 pièces réparties selon les tailles choisies :

10 en Taille M – 30 en Taille L – 30 en Taille XL et 30 en taille XXL.

Accord donné pour mettre en production pour un délai de livraison au 07/02/2026 au plus tard. Mise en vente pour l'A.G. du 14/02/2026.

## **4) Atelier numérique**

Sylvette a reçu un retour très positif des adhérents participant à cette activité. Les cours seront reconduits pour le premier trimestre 2026 à compter de janvier. Proposer une autre plage de jour en fonction de la disponibilité de la salle : jeudi après-midi ou vendredi matin.

Envoyer un sondage aux participants pour le choix du jour de cours. Voir avec Véronique Wolf si elle prend de nouveaux participants et établit des niveaux de groupe. Nous prévenir également du programme des sujets abordés.

## **5) Adhésion**

La formule d'adhésion est modifiée pour l'année 2026. La cotisation pour une personne sera de 22 € et 35 € pour un couple.

Il n'y aura plus de tarif dégressif pour une inscription en cours d'année.

Le nombre important d'informations diffusé aux adhérents ne permet plus d'envoyer des courriers postaux aux adhérents n'ayant pas internet. Il leur sera demandé de se rapprocher d'une personne ayant un accès informatique pour prendre connaissance des courriels adressés par le secrétariat. Cette mention sera ajoutée sur le bulletin d'adhésion qui sera diffusé très rapidement pour les renouvellements et sur le site P.A.

## **6) Préparation de l'A.G. du 14/02/2026**

Les rapports financier et moral seront prêts. Le diaporama aussi.

Pour les futurs CA, Christine et Monique ne reconduisent pas leur participation. Monique conserve la distribution des tickets de cinéma.

Nous n'avons à ce jour pas de nouvelles inscriptions pour la composition du CA 2026.

Les commissions :

Séjour : Sylvette et Christine assurent les projets 2026, mais cessent leur fonction pour de nouveaux projets 2027.

Culture : Alain ne renouvelle pas sa participation. Michel demande à Odile B pour intégrer cette commission.

Séjour à la journée : Sylvette, Catherine, Marlène et Jean L. continuent pour l'année prochaine. Voir si Marie Ducasse accepte de se joindre au groupe.

Sur la prochaine convocation à l'A.G. demander des volontaires pour les CA et les différentes commissions, sous peine d'en voir certaines disparaître.

## 7) Questions diverses

- Yoga : La pratique du yoga s'effectue dans la salle Cœur de Bastide à Ste Foy la grande moyennant une location.
- Sylvette demandera à la mairie de Pineuilh si le groupe Yoga pourrait exercer cette activité le mercredi matin, salle Teyssandier.
- Pilâtes : La salle Teyssandier n'étant pas libre les 05 et 12/01, Sylvette a réussi à obtenir de la Mairie de St Avit St Nazaire, le prêt de la salle des fêtes pour ces deux dates.
- Sylvette propose l'achat d'un diable pliable pour les différentes manutentions nécessaires pour l'association. Accord du CA.
- Repas à thème du 12/04/2026 : L'orchestre Myriam est retenu. Il faut choisir un traiteur : BELHOMME – IRRIBARN – LE COMPTOIR DE L'EPICURIEN – DOUMENGE ... Fixer le coût du repas facturé par le traiteur entre 22 et 23 €. Menu : Poule au pot ou potée de chou, ou autre proposition éventuelle du traiteur restant dans la fourchette de prix.
- Don de Mme Troisième : faisant partie d'une association cessant son activité, le reste de la trésorerie est répartie entre différentes associations. La somme de 875 € a donc été attribuée à P.A. Sylvette lui a adressé les remerciements de PA.
- Fonctionnement de la Trésorerie : Afin d'assurer une bonne traçabilité des opérations comptables, le CA accepte la proposition de Michel Blaudez pour acquérir une application comptable pour la gestion de la trésorerie, pour un montant annuel de 70 € environ. Les opérations comptables, et la restitution des comptes de résultat de l'association en seront simplifiés.
- Michel a consulté le Crédit Mutuel pour les assurances de l'asso, et une proposition avantageuse lui a été faite. Avant le 1<sup>er</sup> octobre 2026, il demandera une nouvelle tarification pour les assurances 2027 et la proposera au CA.
- Prévision le 23/04/2026 d'une sortie à la journée par Jean L. : à Allas les Mines vers Belvès, à une heure 30 environ de Pineuilh, avec visite de « la rue du temps qui passe », rando et repas le midi à l'auberge des Tilleuls – coût de la visite : 7 € - repas 22 €. Le flyer sera diffusé prochainement. Proposition validée à l'unanimité.

La séance est levée à 19h30

PROCHAIN C.A. : le 14 janvier 2026 à 17 heures – Salle Part'âges